

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit,

Le douze décembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes à Tarcenay sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

**N° 192/18**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 4 décembre 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 19 décembre 2018,

**Objet de la délibération :**

**Subvention : compte 6574**

Nombre de membres	
- En exercice :	99
- Présents titulaires :	69
- Absents :	
· Dont suppléés :	6
· Dont représentés :	8
· Excusés :	7
· Non excusés :	9
- Votants :	83

Résultat du vote	
- Pour :	83
- Contre :	
- Abstention :	

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

**Procuration** M. Bole Léon à M. Pernin Daniel, Mme Leblanc-Vichard à M. Demesmay Maurice, Mme Ragot Maryvonne à M. Daudey Pierre, M. Debray Michel à M. Cretin Emmanuel, Sage Jean-Luc à M. Chatelain Claude, Mme Chanudet Djamilia à M. Ducret Sylvain, M. Roland Jean-Louis à Mme Calvi Virginie, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent

**Suppléé(e)s** M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Maugain Romuald par Mme Maugain Ginette, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier, M. Daudey Louis par M. Déliot Emmanuel

**Excusé(e)** Mmes Berger Danièle, Fietier Danièle, Magneron Monique & Faillenet Bernadette, Ms. Cargnino Jean-Marc, Nicolet Jean-Paul & Edme Philippe

**Absent(e)s** Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine & Boucon Galimard Sabrine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Pogliano Jean-Louis, Petetin Yves, Simon Gilles & M. Bruchon Pierre

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, **M. Maxime Groshenry**, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Une nouvelle association est née sur le périmètre de la CCLL : "l'entente Loue Lison" qui est le fruit de la fusion d'associations agricoles des cantons d'Ornans, Amancey et Quingey.

Nouvellement créé, cet organisme a déjà obtenu de nombreux prix notamment au concours départemental de la race montbéliarde Doubs Terre d'Elevage.

Pour accompagner cette entente, dans sa phase de démarrage, le Président propose de lui accorder une subvention de 800 € sur le solde du compte 6574 de 5 280 €.

- Vu la délibération n° 29/18 du 05.04.2018 validant le budget 2018 et une partie des subventions aux associations mentionnées au compte 6574 "subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé",
- Vu les délibérations du 2 juillet et du 19 novembre 2018 complétant l'attribution des subventions au compte 6574,

Invité à se prononcer, le conseil valide l'attribution de la subvention complémentaire de 800 € à l'Entente Loue Lison engendrant un solde au compte 6574 de 4 480 € :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20181212-192-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2018

Organisme	Montant
<b>INSCRIPTIONS BUDGETAIRES 2018 – 6574 = 232 980 €</b>	
<b>SUBVENTIONS DEJA FLECHEES LORS DE L'ADOPTION DU BUDGET = 198 980 €</b>	
COLLEGE FELIX GAFFIOT	7 590,00
Ecole de Musique Intercommunale du Pays d'Ornans	101 000,00
MEDEF	10 390,00
LA MAL LUNEE	1 000,00
THEATRE DES SOURCES	1 000,00
LES SENS DES MOTS	3 000,00
LUCIE ET LES CHEVAUX	1 500,00
UNION DE LA RANDONNEE VERTE DU DOUBS	5 000,00
MUSICALOUE	14 000,00
CFCMA	23 000,00
LA BOITE A REVES	1 500,00
ASS CIE GRAVITATION	9 000,00
ORDINAIRE D'EXCEPTION	19 000,00
AIDES AUX ENTREPRISES CCI	2 000,00
<b>SUBVENTIONS ATTRIBUEES AU CONSEIL DU 2 JUILLET 25 170€</b>	
Ecole Aikido Amancey	850,00
Ecole de Basket Amancey	850,00
Tennis Club Amancey	850,00
ABC Football Amancey	850,00
Handball Club HBC Amancey	850,00
Ecole billard Amancey	850,00
HBC Val de Loue	3 325,00
QRC Roller 25 Quingey	920,00
Ecole de tennis Quingey	500,00
Ecole de tennis Arc et Senans	1945,00
Centre culturel et sportif de Quingey – Canoé Kayak et Karaté	2 790,00
Club tennis Ornans	5 000,00
Football club Val de Loue	3 430,00
US Doubs et Loue foot Quingey	1 060,00
Cie La Gouaille (prévu initialement au compte 611)	1 100,00
<b>SUBVENTIONS ATTRIBUEES AU CONSEIL DU 19 NOVEMBRE 8 830€</b>	
Trail du Lison	1 500€
Trail val de loue	250€
Trail des montées des Abbans	1 800€
<b>RESTAIENT A REPARTIR = 5280€</b>	
L'entente Loue Lison	800€
<b>RESTENT A REPARTIR = 4 480€</b>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20181212-192-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2018

Fait et délibéré en séance, le 12.12.18

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

Communauté de Communes

Loue Lison

7, rue Maubard Custide

25290 ORNANS

